



O.H.V.L

DEMANDE DE CARTE D'ADHÉRENT OBLIGATOIRE

ANNÉE 2017

PHOTO
A
COLLER

N°

DEBALLAGES MARCHANDS INTERNATIONAUX CHARTRES ET LILLE ANTIQUITES - BROCANTE

Joindre obligatoirement un Kbis ou justificatif professionnel de **moins de 3 mois**,
1 photo d'identité pour chaque carte et une enveloppe timbrée à votre adresse.

Société :	N° siren/siret :
Nom et Prénom :	N° de TVA Intra. :
Adresse :	N° RCS :
	Tél. :
Code postal :	Tél. portable :
Ville :	E-mail :
Pays :	N° de carte : (à remplir par l'organisateur)

Les informations du formulaire d'inscription, documents fournis et photos restent confidentiels et ne seront ni vendus ni cédés à tout autre personne physique ou morale et ne seront utilisés que par OHVL.

Cotisation annuelle de la carte : 25€ TTC/pers. et 10€ la carte collaborateur.

Ci-joint règlement en totalité (à l'ordre de OHVL) par :

Chèque Espèces Carte Bancaire Virement bancaire

Relevé d'Identité Bancaire					
Crédit du Nord Rambouillet					
code banque :	code guichet :	N° compte :	Clé :	Devise :	BIC :
30076	04330	15012100201	11	Euro	NORDFRPP
IBAN : FR76 3007 6043 3015 0121 0020 111					

Tous les documents demandés sont à retourner à : ORGANISATION OHVL
BP 40009

www.ohvl.net

28120 ILLIERS COMBRAY



REGLEMENT DE LA CARTE D'ADHERENT

Article 1 : La signature de la demande de participation entraîne pour l'exposant ou acheteur l'obligation de se conformer aux prescriptions du présent règlement. Les exposants ou acheteurs s'engagent à en appliquer tous les articles sans réserve d'aucune sorte.

Article 2 : Tout contrevenant risque des sanctions pouvant entraîner l'exclusion immédiate définitive des déballages et brocantes.

Les organisateurs se réservent le droit d'accepter toute demande d'adhésion sans avoir à justifier leur décision. L'attribution des cartes d'adhésions appartient exclusivement aux organisateurs.

Article 3 : La carte d'adhérent donne accès aux déballages marchands internationaux de CHARTRES et de LILLE en tant qu'acheteur et exposant professionnel, et également dans nos ANTIQUITES-BROCANTES **EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNELLES**.

Elle devra être présentée à chaque déballage et brocantes.

Article 4 : La carte est strictement personnelle et obligatoire. Une photo d'identité doit être présente sur chaque carte. Elle comporte un numéro unique à chacune.

Article 5 : Le prêt et la cession de la carte sont interdits sous peine d'exclusion immédiate de toutes les manifestations.

Article 6 : Cette carte est obligatoire pour les personnes âgées de 18 ans et plus.

Article 7 : Pour les conjoints (sur justificatif) avec le même nom de famille, une carte supplémentaire sera nécessaire. Pour les sociétés familiales (sur justificatif) les accompagnateurs et porteurs (entreprise ou société), une carte supplémentaire sera nécessaire. Un tarif réduit est appliqué de 10€ TTC par personne et par carte.

Article 8 : La perte ou vol de la carte reste sous la responsabilité entière de l'adhérent. Aucune nouvelle carte ne sera délivrée. Il faudra refaire une nouvelle demande d'adhésion.

Article 9 : Aucune demande de carte d'adhérent ne sera prise en compte sans l'accompagnement du règlement du montant de la cotisation, du justificatif professionnel **de moins de 3 mois**, une photo d'identité et une enveloppe timbrée libellée à votre adresse (1 carte = 1 timbre, 2 ou 3 cartes = 2 timbres, etc.). Pour les étrangers, rajouter 1€ par carte pour les frais d'envois par courrier. Vous disposez d'un délai de 15 jours maximum à compter de la réception de votre dossier pour fournir tout document manquant sous peine d'annulation de votre demande de carte et de non remboursement.

Article 10 : Les adhérents s'engagent à justifier de leur qualité de professionnels (TVA, RCS).

Article 11 : Une facture vous sera délivrée à la prise en compte de votre adhésion avec une récupération de la TVA.

Je soussigné(e), m'engage à respecter toutes les clauses du règlement, les conditions de paiement et le cahier des charges.

Date et Signature,

Précédé de la mention « Lu et Approuvé » :

ORGANISATION OHVL

BP 40009 - 28120 ILLIERS-COMBRAY

Tél. : 02 37 24 51 .60 - Portables : 06 42 37 77 46 ou 06 37 80 06 65

Email : ohvl@orange.fr - Site internet : www.ohvl.net

RCS Chartres A 378 348 064 - TVA Intra : FR 62 378 348 064 00056 – Code APE : 8230Z